Cinquantième Année. — N° 62. Le Numéro : 10 centimes. Vendredi 13 Mars 1891

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

ABONNEMENT

Saumur

Un an. . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 12 MARS

INFORMATIONS

Avant-hier, au Sénat, le libéralisme républicain s'est montré dans tout son jour : Mgr Freppel — on dit *Monsieur* dans le parti — est allé à Rome sans permission, a dit M. Lecomte, le gouvernement devait le punir, l'a-t-il fait ?

Allez-vous promener ! aurait dû répondre le ministre des cultes ; allez à Rome ou allez au diable, est-ce que vous m'en demandez la permission ? Mais M. Fallières a eu peur de passer pour clérical et il a répondu : *Monsieur* Freppel est allé à Rome, c'est vrai, et s'il ne m'a pas demandé la permission, c'est qu'il était pressé. Il avait peur de manquer le train.

Quand le ministre n'aura que des raisons pareilles à donner, il fera aussi bien de se taire. Mgr Freppel est allé à Rome éclairer le Pape sur la situation politique en France ; et comme c'était son droit, il lui a fait connaître son avis avec pièces à l'appui. Depuis ce voyage, les catholiques républicains sont moins bruyants.

LE TARIF DES DOUANES

La *Paix*, appréciant le vote par lequel la Chambre a fixé à samedi la discussion du tarif général des douanes, estime que cette résolution témoigne d'un parti pris inquiétant de nature à faire concevoir des alarmes pour la suite de la discussion.

M. le général de division Ladvocat est à peine installé place Vendôme qu'on signale des actes de vigilance dans l'observation des règles de la discipline.

Le nouveau commandant de la place de Paris porte son attention sur la tenue des troupes. Tout laisser aller sera réprimé avec sévérité.

Dans quelques corps, on remarquait des uniformes plus ou moins réguliers. Ils devront être ramenés à l'ordonnance, si les colonels ne veulent pas engager leur responsabilité. Le général Ladvocat estime que la renommée de la garnison de Paris gagnera à voir disparaître tout relâchement dans le port de l'uniforme.

Le *Figaro*, démentant le départ de M. d'Haussonville pour Villa-Manrique, dit que Monsieur le Comte de Paris est décidé à ne pas désigner de successeur à M. Bocher avant d'être revenu en Angleterre, où il pourra consulter ses amis à ce sujet.

On écrit de Berlin :

« Ne croyez pas à un revirement complet dans les projets de l'Empereur et dans son programme pour lutter contre les éléments socialistes. Le général de Caprivi et M. Miquel ont toujours la confiance du souverain. »

LE CHOLÉRA

Nous lisons dans le *Paris* :

« Plusieurs de nos confrères reproduisent une dépêche de Toulon annonçant que le choléra est à bord du *Colombo*, qui est depuis trois jours à Alger, sa dernière escale avant Toulon, au retour d'un voyage en Indo Chine.

» Plusieurs cas de choléra sporadique auraient été constatés à bord de ce steamer, quelques-uns même auraient été suivis de décès.

» Des renseignements et des documents qui nous ont été communiqués au service d'assistance et d'hygiène publiques en France, au ministère de l'intérieur, il résulte que cette information est entièrement inexacte. »

Voici simplement ce qui s'est passé :

« Il y a déjà quelques mois, un cas très bénin de choléra sporadique se déclara à bord du *Colombo*. Ce cas fut entièrement isolé ; le malade fut assez rapidement rétabli et le mal ne gagna aucun des autres passagers.

» Néanmoins le *Colombo* se soumit à toutes les mesures d'hygiène prescrites, et fit toutes les quarantaines nécessaires.

» A son retour à Alger, le *Colombo* a été dirigé sur le cap Malifou pour y être désinfecté, ainsi que le prescrivent les règlements pour tout navire à bord duquel s'est produit, au cours d'une traversée, le moindre symptôme d'une maladie contagieuse.

» Tous les passagers et hommes d'équipage étaient, au débarquement, en parfait état de santé. »

LE PRINCE NAPOLÉON

Rome, 11 mars.

Pendant la nuit et ce matin, la légère amélioration constatée hier s'est maintenue, sans retour des périodes d'assoupissement ; les médecins, cependant, conservent peu d'espoir.

Hier soir, pour la première fois, le prince Victor a été introduit auprès de son père par le roi Humbert et la reine d'Italie. Il a veillé le malade avec sa mère une grande partie de la nuit.

LA PRINCESSE CLOTILDE

Le *Temps* publie la dépêche suivante :

« Rome, 11 mars.

» La princesse Clotilde n'ira pas au Vatican, c'est son frère le roi Humbert qui a obtenu d'elle cette promesse, en lui faisant comprendre quelle mauvaise impression sa visite au pape produirait dans le pays. La princesse, qui est allée de la gare à l'hôtel de Russie, ira de même, lorsqu'elle partira, de l'hôtel à la gare. On ne la verra donc ni au Vatican ni au Quirinal. »

M. Carvalho, le nouveau directeur de l'Opéra-Comique, a pris possession de ses fonctions dimanche à midi. Tous les artistes présents à ce moment au théâtre sont venus lui présenter leurs souhaits de bienvenue.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que, samedi soir, a eu lieu, au théâtre Michel, la première représentation de *Thermidor*. La famille impériale était présente.

A Berlin, la représentation de la pièce de M. Sardou semble vouloir prendre le caractère d'une manifestation peu sympathique pour nous.

La pièce sera jouée à la suite des fêtes commémoratives données en l'honneur du restaurateur de l'empire allemand Guillaume Ier, et l'empereur y assistera.

D'après un télégramme reçu de Berlin, toute la salle est louée pour les dix premières représentations, et à l'heure actuelle le moindre strapontin, au parterre, atteint le prix de 300 marks (375 francs). C'est pour rien.

Après cela, M. Sardou, de l'Académie française, doit être fier de la façon élogieuse dont il est coté sur la Sprée !...

La chanson du jour

Air : *Hommes noirs, d'où sortez-vous?*

Députés, d'où sortez-vous?
Nous sortons de not' village.
Le sport nous met en couroux,
Et le pari nous enrage.
Nous avons toujours combattu
Et contre le vice et pour la vertu.
Balayons pelouse et pesage,
Et des bookmakers peuplons les prisons !
Oui, moralisons,
Remoralisons,
Distribuons-nous des prix Montyons !

LES FEMMES PHARMACIENNES

Une feuille médicale mène depuis quelque temps une campagne en faveur de la femme pharmacienne.

Les femmes plaident, elles ont droit au diplôme de docteur-médecin, pourquoi n'auraient-elles pas le droit de préparer et de délivrer les médicaments ?

Quelques médecins, consultés, se déclarent prêts à appuyer cette innovation et citent l'exemple de plusieurs nations étrangères.

En Angleterre et en Russie, la corporation des pharmaciens a ouvert ses portes aux femmes. Dans le Midi de la France même, au lycée de Toulouse, croyons-nous, une femme, Mlle Doumerque, est pharmacienne titulaire.

Brisson et la Franc-Maçonnerie

On lit dans le *Monde* :

« Le *Bulletin du Grand-Orient de France* du mois de janvier contient un intéressant document. On y apprend que le conseil de l'ordre du Grand-Orient de France a voté des félicitations et des remerciements au F∴ Henri Brisson, parce qu' « il est venu hautement signaler à la tribune de la Chambre les dangers, pour l'avenir de la République, de la situation actuelle des congrégations due à l'inertie du pouvoir exécutif, et demander avec toute l'énergie d'une inébranlable conviction la stricte application de la loi qui les régit ».

» M. Brisson s'est empressé de répondre que l'approbation qu'il recevait lui était surtout précieuse parce qu'elle lui montrait « la Franc-Maçonnerie toujours prête à s'opposer aux tentatives du parti clérical ». — « La congrégation reprend ses influences », mais le F∴ Brisson veille, et il lui « est doux de se savoir soutenu par ceux au milieu desquels il a longtemps combattu ».

» Tout cela est, comme nous le disons, intéressant à constater, mais ce n'est pas une révélation. Ces détails ne font que confirmer ce que l'on savait de ce *sectaire borné* qui a nom Henri Brisson et de l'esprit qui anime la Franc-Maçonnerie. »

Oui, certes, Brisson est un sectaire, Brisson est un borné.

Seulement, c'est un sectaire agissant, un borné guerroyant.

Ce qui fait son succès, c'est qu'il attaque des chrétiens d'une incontestable intelligence et d'un grand cœur, mais au tempérament essentiellement pacifique, et répondant aux coups des « bornés » par le cri de : Vive la République ! avec accompagnement de *Marseillaise*.

Il ne faut pas chercher ailleurs la cause des succès de la Franc-Maçonnerie et de l'effronterie des « bornés ».

LA DÉFENSE DE L'ARMÉE

Il est impossible de ne pas être douloureusement frappé de l'indifférence, au moins apparente, avec laquelle le gouvernement en général et le ministre de la guerre en particulier, assistent au débordement d'injures qui, depuis quelque temps, pleuvent sur nos officiers et nos soldats.

A Montpellier, c'est un jeune soldat qui se déclare anarchiste, et, comme tel, partisan de l'abolition des armées permanentes ; il ne peut comprendre qu'on lui ordonne de tuer les Allemands qui sont ses frères, et pour attester ses opinions, il essaie de faire sauter la caserne en mettant le feu à ses paquets de cartouches.

A Saint-Etienne, un conscrit refuse de tirer au sort, et renverse la corbeille qui renferme les numéros, en proférant de violents propos anti-militaires.

A Saint-Denis, le jour du tirage également, on applique sur tous les murs de la ville, au moyen de lettres découpées à l'emporte-pièce, ces mots : *A bas la Patrie !* Un groupe de conscrits se présente devant la mairie avec un drapeau rouge et en chantant la *Carmagnole*. L'un d'eux se décide à entrer, mais c'est pour insulter le maire, déclarer qu'il ne tirera pas de numéro, qu'il n'est venu que pour protester contre l'impôt du sang et réclamer la suppression des frontières.

L'on a pu voir, il y a quelques mois, un adjoint au maire de Vierzon déclarer, en pleine séance du Conseil municipal, que « l'armée n'était qu'un ramassis de fainéants, de paresseux et de voleurs ». Ni le ministre de l'intérieur, ni le ministre de la guerre n'ont jugé qu'il y eût lieu de sévir contre cet insulteur de l'armée, alors que l'on n'a pas assez de sévérité vis-à-vis des magistrats municipaux qui se permettent de défendre les sœurs de charité ou qui entendent maintenir la liberté de l'école.

L'*Avenir militaire*, après avoir rappelé ces faits, ajoute :

« M. de Freycinet a trop de tendresse à l'endroit de la gent électorale et de la presse radicale pour vouloir jamais sévir contre des personnages qui votent ou écrivent pour lui ou pour ses amis. A la vérité, il est ministre de la guerre, et comme tel il a charge d'âmes ; comme tel, il a le devoir de défendre l'honneur et le prestige de ses subordonnés, de veiller au

respect dû à l'armée et à ses chefs. Mais il considère sans doute qu'après tout il n'est que ministre *civil* de la guerre; que par suite il a bien le droit de faire passer les intérêts civils, c'est-à-dire politiques, avant les intérêts militaires; enfin il juge probablement que le titre de président du conseil prime celui de ministre de la guerre.

» C'est là l'homme pourtant qu'on nous représente comme la sauvegarde de la puissance militaire du pays, et dont on voudrait faire plus encore qu'un ministre de la guerre et un président du conseil, un ministre de la défense nationale ! »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 mars 1891.

La Bourse est hésitante et les cours accusent un peu de lourdeur : 3 0/0, 95.30; 4 1/2 0/0, 105.22.

On traite la Banque de Paris à 827 en grande fermeté. La Société Générale reste bien tenue à 505 ; le Crédit Lyonnais à 803.

Le Crédit Foncier fait 1,282.

La Banque d'Escompte garde ses bonnes tendances à 556. Le Crédit Foncier Egyptien a traité avec le groupe de cet établissement pour l'emprunt de conversion des obligations 5 0/0.

Nous laissons le Crédit Mobilier à 440, demandé.

L'agitation qui s'est produite à la Bourse sur les titres des Dépôts et Comptes courants est l'œuvre de la spéculation, spéculation qui n'a reculé devant aucune fausse nouvelle, liquidation, appel de fonds, reconstitution, toutes choses absolument mensongères. Le procès perdu en 1re instance est en appel et en admettant, ce qui est peu probable, la confirmation des premiers juges, il ne s'agit que de 7 millions. Or, la réserve métallique des Dépôts et Comptes courants est encore de huit millions 400,000 francs.

Nous rappelons que le lundi 16 courant, aura lieu l'émission des 16,690 obligations du Crédit Foncier de Tunisie au prix de 325 fr. (soit net 318.90). Un récent débat à la Chambre a attiré l'attention du public sur le taux des prêts aux indigènes de l'Algérie et de la Tunisie qui, avant l'installation du Crédit Foncier de Tunisie, variait de 15 à 20 0/0. Il est évident qu'en prêtant à 8 0/0, cet établissement réalise un progrès signalé et s'assure d'une clientèle de premier ordre. Ajoutons que le Crédit Foncier de Tunisie fait lui-même son opération sans recourir à aucun intermédiaire, et que c'est au siège social, rue de la Michodière, que doivent être adressées les demandes d'obligations.

Les Chemins Economiques sont à 427.50.

NEIGE ET TEMPÊTE

De Rouen :

« Après deux journées de pluies continuelles, un violent orage a passé aujourd'hui vers quatre heures et demie sur la région. »

De Bordeaux :

« Après une longue série de journées exceptionnellement belles, nous avons été à notre tour visités par la tempête. La nuit tout entière s'est passée en violentes rafales de vent, de pluie, de grêle. Ce matin, la pluie continue par intermittences. »

De Toulouse :

« La température était très élevée depuis quelques jours, mais hier le baromètre descendait brusquement, et, vers quatre heures et demie, un violent orage, accompagné d'éclairs, de formidables coups de tonnerre et d'un peu de grêle, s'est abattu sur notre ville. Le temps est resté pluvieux toute la soirée. Ce matin, la température a sensiblement baissé. »

Londres, 11 mars.

On signale de nombreux naufrages sur les côtes britanniques. Les trains éprouvent beaucoup de retards. Partout la neige est tombée en abondance.

Plusieurs personnes sont mortes de froid.

Le paquebot *Victoria* n'a pu entrer dans le port de Douvres qu'après avoir longtemps louvoyé. Le steamer français *Prince* a subi des avaries dans le port intérieur.

Dans les villages des environs de Douvres, la neige amoncelée atteint par endroits quatre mètres d'épaisseur.

A Sheppherds-Well, il y en a quatorze pieds.

Tous les trains arrivent avec des retards de deux ou trois heures.

La duchesse d'Edimbourg et sa suite, ainsi que lady Rothschild, arrivées de Londres à cinq heures du soir, sont descendues à l'hôtel, ne pouvant faire la traversée de Douvres à Calais à cause de la tempête.

Dans le pays de Galles, le mauvais temps a empêché 30,000 mineurs de se rendre à leur travail.

Trente puits subissent un chômage forcé.

On prétend que depuis fort longtemps on n'a eu à constater en Dorsetshire et dans l'Est de pareilles avalanches de neige; on ne se souvient pas de tempête aussi furieuse en mer.

NOUVELLES MILITAIRES

ECOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Les épreuves écrites pour l'admissibilité à l'Ecole supérieure de guerre dénotent une instruction générale très complète de la part des deux cents officiers qui y ont pris part. Les épreuves orales ne commenceront que dans un mois, devant une Commission présidée par le général Thomassin, membre du Conseil supérieur de la guerre et inspecteur général de l'Ecole.

Les généraux Lebelin de Dionne, Vionnois, de France, Pesme Bourdiaux, Zeude, de Verdière, Barbe et Darras; les colonels de Brye, Treymuller, Bourelly, O'Farrel, Philippe et Noël; le lieutenant-colonel du génie Laurent et le sous-intendant Serand sont chargés de constater les connaissances des jeunes officiers en histoire et en administration militaire, en tactique des différentes armes, en topographie et en allemand.

LE DOYEN DES SOUS-OFFICIERS

Quel est le doyen des sous-officiers de l'armée française? Telle est la question qu'on nous pose de divers côtés.

La gendarmerie compte dans ses rangs un maréchal-des-logis qui aura en avril 1891 *vingt-deux ans de grade*, sans un seul jour d'interruption.

Serait-ce le doyen ?

Quelques cas de scarlatine se sont produits à l'École de Saint-Cyr. Ils sont jusqu'ici sans gravité.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Saumur se réunira à l'Hôtel de Ville, dimanche prochain 15 mars, à midi, pour l'élection des délégués sénatoriaux.

AVIS

A compter du 1er MAI 1891, les cinq Études de Notaires de Saumur seront, sans exception, *complètement fermées les dimanches et jours de fête*, sauf pour les adjudications et testaments urgents.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 11 mars. — Maxime-Jules Dubois, rue de Fenet.

DÉCÈS

Le 10 mars. — Marie-Josèphe Pinson, journalière, veuve de Charles Drais, 65 ans, à l'Hôpital.

Le 11. — Françoise Ratouit, propriétaire, épouse de Auguste Girard, 64 ans, rue de Bordeaux.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Un concours pour le surnumérariat des postes et télégraphes aura lieu les jeudi 16 et vendredi 17 avril 1891, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part : les jeunes gens de 18 à 20 ans sans infirmités, ayant une taille de 1m54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans et jusqu'à 28 ans les candidats qui justifient de trois années de participation, en qualité de receveur de bureau simple, de commis auxiliaire ou d'aide au travail de bureau de poste et télégraphe, et les anciens militaires comptant trois années au moins de présence sous les drapeaux. Pour les candidats comptant moins de trois années de service dans l'administration ou dans l'armée, et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge de 25 ans est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats étrangers à l'administration devront se présenter en personne et sans retard au directeur des postes et télégraphes de leur département, chargé de l'inscription des candidats.

Ce fonctionaire leur remettra le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 14 mars.

LA LIVRAISON TARDIVE DES COLIS POSTAUX

La question de savoir quelle était l'autorité compétente en matière de colis postaux, en raison de leur livraison tardive et des dommages-intérêts pouvant en résulter, a été tranchée par la Cour de cassation, dans le sens de la compétence de l'autorité administrative.

Mais restait à savoir quelle était cette autorité administrative. Etait-ce le Conseil de préfecture ou le ministre, juge de droit commun en pareille matière?

Le Conseil d'Etat, appelé pour la première fois à trancher la difficulté, vient, sur les plaidoiries de Mes Georges Devin et Carteron, de décider que le Conseil de préfecture est incompétent.

En conséquence, les justiciables devront s'adresser aux bureaux des ministères du commerce et des postes, pour les réclamations relatives aux colis postaux de tous les points du territoire quelque éloignés qu'ils soient de la capitale.

Voilà qui est pratique !!!

GRAND-THÉATRE D'ANGERS

Extrait du *Ralliement :*

« On s'occupe beaucoup dans ce moment-ci du point de savoir quel sera le directeur de notre théâtre pendant la campagne 1891-1892.

» Les uns mettent en avant la candidature de M. Giraud, le baryton que tout le monde connaît, d'autres parlent d'une association Giraud-Sureau-Bellet, d'autres enfin regardent comme possible la combinaison suivante :

» Le directeur actuel du théâtre de Rennes prendrait la direction des deux théâtres avec une seule troupe d'opéra, d'opéra-comique et d'opérette ; nous aurions alors des artistes de premier ordre.

» En tous cas, ce qui paraît indispensable, c'est la suppression de la troupe de drame et des représentations au Cirque qui ne donnent que des résultats négatifs. »

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Il est probable que l'élection législative, en remplacement de M. Albert Pesson, député de la 2e circonscription de Tours, aura lieu dans la seconde quinzaine d'avril.

---

8 **Feuilleton de l'Écho Saumurois**

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

VI

LA CHASSE AUX DÉTAILS

Léguillon, examinant le terrain devant lui pour ne marcher sur aucun objet, pour ne déranger aucun meuble, alla tirer les rideaux, ouvrit les deux fenêtres dont il repoussa les volets, et vit qu'elles donnaient accès sur un balcon qui régnait tout le long de la maison et qui s'étendait devant les fenêtres de l'appartement voisin. Une grille peu élevée séparait ce balcon en deux parties. Les volets de la fenêtre de gauche, par où filtrait le rayon de lumière, n'étaient pas fermés complètement; ils étaient seulement tirés tout contre : détail inutile peut-être, mais que le magistrat nota cependant.

Dans une perquisition, rien n'est à négliger, et ce sont souvent les plus petits indices qui mettent sur la trace de l'assassin, tandis que les signes les plus apparents sont plus sujets à induire en erreur. Le coupable, en effet, pense naturellement à dissimuler, à dénaturer ces derniers; il oublie les minuties auxquelles, dans son trouble, et pressé par le temps, par la peur d'être surpris, il ne pense pas, ou qu'il néglige, les jugeant de peu d'importance. Ce sont ceux-là qu'il faut redouter.

Toujours, le meurtrier essaie de cacher le cadavre de sa victime, rarement il songe au bouton de manchette, au brin de laine, à l'empreinte du soulier qui le dénoncera à la justice.

Le jour, entrant à flots, montrait l'élégante et luxueuse simplicité de la pièce où s'était passé le drame. Les murs étaient tapissés d'une étoffe havane tout unie, et le plancher couvert d'un épais et moelleux tapis d'un rouge sombre sur lequel se détachaient le canapé, les fauteuils et les chaises en chêne sculpté, tendus d'un tissu de couleur vieil or aux reflets chatoyants. Deux bibliothèques, un vieux bahut, également en chêne sculpté, et une large table, complétaient l'ameublement de ce salon-cabinet de travail. L'élastique épaisseur du tapis sous lequel le pied devinait une doublure, probablement en bourre, l'ampleur des portières et des rideaux, révélaient la préoccupation qu'avait le défunt de s'isoler de tous bruits et son besoin de silence absolu pour travailler. Les portes des meubles, les tiroirs étaient ouverts, mais, avant de passer à leur inspection, le commissaire procédait à l'examen du tapis. Il avait regardé sur la table de travail de l'assassiné, n'avait pas paru trouver ce qu'il désirait, et le cherchait par terre. Il se traînait à quatre pattes, comme un limier à la piste, examinant les plus petits recoins et s'aidant de sa lanterne sourde pour éclairer les angles obscurs. A un moment, il se releva, en poussant un : « Ah ! » de satisfaction. Il tenait un porte-plume en bois d'olivier dont la plume, en tombant, avait eu le bec cassé.

Il l'examina.

— C'est bien ! C'est bien ! grommela-t-il, mais ce n'est pas tout. Il nous manque le principal : l'instrument du crime. Si l'assassin l'a emporté, c'est un homme adroit, il a une chance de plus pour nous échapper. S'il l'a laissé ici, ce sera le fil conducteur qui nous aidera à le découvrir.

Il poursuivit sa perquisition. Il aperçut sous le bahut, tout au fond, contre le mur, quelque chose qui brillait. Il se coucha à plat ventre pour mieux voir et fit venir l'objet vers lui en le tirant avec une règle. Quand il l'eut amené à portée de sa main, il le saisit et se redressa avec un cri de triomphe.

— Je le tiens ! C'est un couteau !

Il le porta vers la fenêtre pour l'examiner en pleine clarté.

— Voilà qui est singulier, fit-il. Cette arme est un couteau japonais comme on en vend depuis quelques années pour le service de table. Seulement, le travail est beaucoup plus fini, bien mieux exécuté, très supérieur comme goût artistique aux objets de fabrication courante qu'on trouve dans les magasins. La lame est acérée comme celle d'un rasoir. C'est l'instrument du crime. Ces taches de sang le prouvent. Cet indice nous rend facile la découverte du criminel. Évidemment, l'homme qui possédait ce couteau qui a une valeur comme provenance, comme travail, et, peut-être aussi, comme ancienneté, n'était ni un ouvrier, ni un indigent, ni un malfaiteur de profession. Un voleur n'emporte pas une telle arme dont la lame ne se replie pas dans le manche, et qui, par cela même, est trop difficile à cacher, qui perce la poche, qui peut tomber, révéler ou blesser celui qui la porte. L'homme qui s'en est servi appartiendrait plutôt à une classe élevée de la société, à une classe instruite.

Le condamné Peltier

Peltier n'est pas mort, comme le bruit s'en était répandu.

Peltier a écrit, dit-on, il y a quelques semaines, une longue lettre à un membre de sa famille.

Le condamné proteste toujours de son innocence.

Le double crime de Tauxigny, accompli dans des circonstances presque identiques à celles du double assassinat de Chançay, ne peut manquer de faire faire des réflexions à ceux qui ont toujours cru à la non-culpabilité du meunier. (*Messager.*)

LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE

Le *Phare de la Loire* rend compte d'une conférence à Nantes de M. le docteur Bertin sur le traitement de la tuberculose. Nous empruntons ce qui suit à notre confrère :

« Trois méthodes sont en présence :

» Celle de l'école de Paris, préconisée par MM. Richer et Ricour, qui emploient le sang du chien rendu réfractaire ; mais, dit M. Bertin, le chien mis à l'abri de la phtisie n'est pas protégé contre la rage et c'est exposer peut-être le malade à quelque danger.

» L'école de Lyon, représentée par M. le docteur Lépine, opère avec du sérum de sang de chèvre, mais ce sérum exige une diligente préparation, se corrompt vite ; d'où il peut résulter des accidents graves.

» Enfin MM. Bertin et Picq opèrent avec le sang de chèvre. Là, aucun danger à craindre ; l'opération est aisée, sans conséquences effrayantes possibles ; jusqu'ici on n'a eu que des accidents très bénins, nullement redoutables.

» Puis les visiteurs se rendent à la salle Saint-Joseph, où deux jeunes gens doivent être inoculés.

» L'un d'eux est atteint de tuberculose interne, son cas est jusqu'ici le plus beau succès qu'aient obtenu MM. Picq et Bertin. Il est soigné dans le service du docteur Bertin.

» C'est un grand garçon de quinze à seize ans dont la mine est excellente. Il est opéré le premier.

» La chèvre est amenée, tenue en laisse par un infirmier. Pendant qu'on prépare tous les appareils, qu'on chauffe dans l'eau bouillante le verre qui recevra le sang, les seringues à injections, M. Picq entaille la gorge tendue de la bête, qui tremble ; le sang jaillit, et aussitôt les seringues sont remplies. L'aiguille de l'une d'elle est piquée en pleine chair, d'un coup sec dans la fesse du patient, nullement impressionné, et le sang fuse dans le muscle sous la pression du piston.

» Il reste maintenant une petite piqûre rose, imperceptible : le sang a été absorbé immédiatement au grand étonnement des médecins présents.

» L'autre malade est affligé de tuberculose interne ; une fistule troue sa jambe droite d'où l'on a extirpé récemment un os malade ; gras, rose, de mine superbe, une bonne figure de paysan, il sourit, point inquiet sur son sort. On l'injecte à la jambe.

» Tous les assistants se sont retirés véritablement émerveillés, et l'un des plus autorisés, M. le docteur Legludic, résumait ainsi son impression :

« Ce système est simple, pratique, sans » danger, il est à la portée du premier venu. »

» M. le docteur Legludic se propose, aussitôt rentré à Angers, d'appliquer à ses malades la méthode de MM. Bertin et Picq, et il a promis au docteur Bertin de lui communiquer ses observations.

» Quel éloge pourrions nous adresser aux deux savants qui soit plus éloquent ? »

L'AFFAIRE DU MANS

Nos lecteurs se souviennent certainement de l'agression dont furent victimes, dans la nuit du 24 au 25 octobre dernier, M. l'abbé Charlot, prêtre libre, au Mans, et sa domestique. Après avoir essayé d'étrangler le digne ecclésiastique, les deux malfaiteurs qui avaient pénétré dans son domicile bâillonnèrent sa servante et dévalisèrent la maison de la cave au grenier.

Les deux victimes survécurent comme par miracle. M. l'abbé Charlot put même fournir à la justice quelques explications qui la mirent sur la trace des coupables.

Ces deux malfaiteurs, récidivistes dangereux, nommés Thibault et Perrin, viennent de comparaître devant la Cour d'assises de la Sarthe, qui les a condamnés tous deux aux travaux forcés à perpétuité.

Un phénomène

Une paysanne des environs du Mans vient de mettre au monde trois garçons, dont l'un, mort en venant au jour, avait une tête rappelant exactement celle du chat.

La figure du nouveau-né était entièrement couverte d'un duvet roussâtre.

Il avait, en outre, des ongles très longs et très pointus.

Découverte d'une source de pétrole

On lit dans le *Journal de Redon* :

« Une découverte d'une grande importance au point de vue scientifique, sinon industriel et commercial, vient d'être faite à cinq kilomètres de Redon, sur le bord de l'étang dit l'étang Homet.

» Il y a une dizaine de jours, la femme d'un cantonnier qui est garde de l'étang, ayant puisé un bassin d'eau dans une fontaine située tout près de sa maison, fut frappée de l'odeur insolite et très forte qu'avait l'eau ; mais sa surprise fut bien plus grande lorsque, ayant placé le bassin sur le feu, elle le vit, au bout de quelques instants, entouré de flammes. Le mari remplit une bouteille à la fontaine et l'apporta à un pharmacien de Redon qui, aussitôt, reconnut que le liquide était en grande partie du pétrole.

» D'après plusieurs personnes très dignes de foi, qui ont visité la fontaine, le sol, tout à l'entour, paraît imprégné d'huile bitumineuse inflammable et dégageant une forte odeur ; la surface de la fontaine et du ruisseau qui en découle est recouverte d'une couche huileuse de l'épaisseur d'une mince feuille de papier. Une bouteille d'un quart de litre remplie à la fontaine, et apportée au collège, présentait, après repos, à la partie supérieure et dans le cinquième de sa hauteur, un liquide coloré en jaune très léger et inflammable ayant tous les caractères du pétrole. Toute idée de supercherie paraît devoir être écartée.

» Cet hydrocarbure provient sans doute des gisements de tourbe abondants dans la région ou de dépôts houillers inconnus. En tout cas, quelle que soit l'importance de cette découverte, elle mérite d'attirer l'attention des savants. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 18 au 28 mars, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 fr., avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye, et en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

Dernières Nouvelles

Paris, 12 mars, 12 h. 55.

Des démarches ont eu lieu hier et aujourd'hui dans la matinée pour aider la Société de dépôts et comptes courants.

Des établissements de crédits demandèrent à la Banque de France l'avancer 60 millions garantis par les éléments actifs des Sociétés et l'ensemble des établissements financiers.

Le conseil de la Banque de France se réunit aujourd'hui dans l'après-midi afin d'aviser. On a bon espoir d'aboutir ; mais toutefois il n'y a rien encore de définitif. *HAVAS.*

C'est peut-être un artiste !...

— Montrez-moi ce couteau, dit vivement Odon Wegrow qui, sa première émotion surmontée, suivait attentivement, de la porte de l'antichambre contre laquelle il était appuyé, les recherches du commissaire, et qui, malgré la défense du magistrat, s'avança dans la pièce.

Léguillon lui tendit l'arme.

— Mais le malheureux René s'est suicidé ! s'écria le banquier.

— Suicidé ! Que dites-vous ?

— Je dis que ce couteau lui appartient, qu'il lui a été envoyé par un de ses amis résidant à Yeddo, au Japon, qu'il l'avait constamment sur sa table de travail, ici, posé sur ce plateau, devant cet encrier. Il s'en servait en guise de coupe-papier. Je le lui ai vu maintes fois manier machinalement, tout en causant. Le malheureux s'en est servi pour s'ouvrir la gorge.

— M. Bernard se serait tué quelques jours avant son mariage ! répliqua le commissaire. Ce n'est pas admissible ! Dites plutôt que l'assassin, trouvant cette arme plus commode que celle qu'il avait sans doute apportée, a préféré s'en servir. Qui sait même s'il n'a pas eu l'arrière-pensée d'établir, par ce choix, une confusion qui fît hésiter la justice et lui donnât le temps de s'échapper.

— Quand pensez-vous que le crime ait été commis ? demanda Wegrow.

— Il y a un certain temps, car le corps est tout froid. Touchez !

Léguillon prit la main du banquier et la posa sur les doigts contractés du cadavre. A ce contact effroyable, qui est pis que froid, qui gèle le sang, qu'il faut avoir éprouvé pour savoir ce qu'il est, et qui communique à la peau une empreinte si tenace, que le baiser qu'on applique sur le front d'un mort vous reste aux lèvres comme un stigmate glacial pendant plus de quinze jours, dont on retrouve encore l'épouvantable sensation après des années écoulées, à ce contact, Odon retira vivement la main et frémit de la tête aux pieds, en devenant blafard. Il se frotta les doigts, comme pour les réchauffer et y enlever une tache, par un mouvement d'horreur qu'eût envié une tragédienne jouant le personnage de *lady Macbeth*. Il se recula en tremblant jusque dans l'antichambre, où il s'appuya contre le mur, se passant encore les mains l'une sur l'autre lentement et longuement.

— Pauvre homme ! pensa Léguillon le regardant s'éloigner en chancelant comme il l'aimait !

Et il dit tout haut :

— Le décès remonte à un certain nombre d'heures. Le docteur, qui ne peut tarder à arriver, nous l'indiquera exactement. Il nous donnera aussi son avis sur l'hypothèse du suicide ou de l'assassinat, quoique, pour moi, il ne puisse y avoir de doute. En tout cas le crime a eu lieu après le coucher du soleil. La preuve en est dans cette lampe qui était alors allumée, qui a charbonné et s'est éteinte en exhalant l'odeur insupportable qui nous a saisis à la gorge en entrant, mêlée à la saveur fade du sang répandu.

(*A suivre.*)

GRAND-THÉATRE D'ANGERS

Jeudi 12 mars, *Lohengrin*.

Vendredi 13 mars, *Faust*, avec Mme Krauss, de l'Opéra.

A l'école :

— Quel est le pluriel de « enfant » ?

— Jumeaux ! Monsieur, s'écrie une des fortes têtes de la classe.

Médecins et Pilules Suisses !

Vanclans, par Nods (Doubs), le 10 mai 1890. — Comme purgatif, vos Pilules Suisses m'ont parfaitement réussi chez plusieurs malades. S'il peut vous êtes agréable de publier ma lettre, je vous y autorise. Docteur Humbert, médecin.

Théâtre de Saumur

Tournée Abel, du Vaudeville

VENDREDI 13 Mars 1891, à 8 h. 1/4

Représentation extraordinaire, Lyrique & Dramatique

DONNÉE AVEC LE CONCOURS DE

M. CARON

De l'Opéra,

Mlle Blanche Lothy, du Lyrique ; M. Meillet, du Vaudeville ; Mme Philibert, de l'Odéon ; M. Lamart, 1er prix du Conservatoire, pianiste accompagnr.

L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

Comédie de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, de l'Académie française.

A 9 heures, **GRAND INTERMÈDE LYRIQUE**

PREMIÈRE PARTIE

1. *Morceau de Piano*, par M. Lamart.
2. A. *Les Enfants* (Massenet) ; — B. Air de *la Coupe du Roi de Thulé* (E. Diaz), chantés par M. Caron.
3. Valse du *Pardon de Ploërmel* (Meyerbeer), chantée par Mlle B. Lothy.
4. *Symphonie en Ut Majeur* (P. Bilhaud), monologue par M. Meillet.
5. Duo de *Mireille* (Ch. Gounod), chanté par M. Caron et Mlle B. Lothy.

DEUXIÈME PARTIE

1. *Morceau de Piano*, par M. Lamart.
2. Air des *Noces de Jeannette* (V. Massé), chanté par Mlle B. Lothy.
3. A. *Espoir en Dieu*, paroles de Victor Hugo (J. Faure) ; — B. Air de la *Mule de Pedro* (V. Massé), chantés par M. Caron.
4. *Un Monsieur qui ne veut plus fumer* (Cressonnois), monologue par M. Meillet.
5. *Crucifix*, paroles de Victor Hugo (J. Faure), duo par M. Caron et Mlle B. Lothy.

LA CIGALE CHEZ LES FOURMIS

Comédie de MM. Ernest Legouvé et Eugène Labiche, de l'Académie française.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

Direction : Sureau-Bellet

LUNDI 16 Mars 1891

LE TORÉADOR

Opéra-comique en 2 actes, de M. Sauvage, musique d'ADAM.

Le Sourd ou l'Auberge pleine

Opéra-comique de M. de Leuven et Langlé, musique d'ADAM.

Ordre : 1. *Le Toréador* ; 2. *Le Sourd*.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/2.

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 10 millions de francs (siège social : 8, rue de la Michodière, à Paris). — Émission de 16,690 obligations de 500 fr. 3 0/0, remboursement au pair en 99 ans, par tirages semestriels à partir du 1er septembre 1892. — Intérêt annuel : 15 fr. (1er avril-1er octobre). Coupons payables sans frais en France, à Tunis, à Bruxelles et en Suisse. — Remboursement des titres sortis, à Paris et à Tunis.

PRIX D'ÉMISSION : FR. 325

En souscrivant	25		25 »
A la répartit. (du 23 au 27 mars)	50		50 »
Le 1er octobre 1891	50	moins la	48.25
Le 15 janvier 1892	100	portion acquise	97.80
Le 15 avril 1892	100	du coupon	97.85
	325	Net à verser	318.90

L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à 320 fr. coupon 1er octobre attaché. D'après ces chiffres, le placement ressort à 4.61 0/0, sans la prime d'amortissement, et à 5.15 0/0, en tenant compte de cette prime. Les fonds empruntés par la Société lui coûtent environ 5 0/0 et lui rapportent plus de 8 0/0. On souscrit lundi 18 mars et dès à présent par correspondance : Au Crédit Foncier de Tunisie, à Paris, 8, rue de la Michodière, et à ses caisses en Tunisie et chez MM. de Rigny l'Hoen et Cie, rue d'Arenberg, 13, à Bruxelles. La cote officielle sera demandée.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « *obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux* ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades Mahon à Saumur, à la pharmacie Perrin. — Paris, rue Rivoli, 20.

Paul Godet, *propriétaire-gérant.*

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 7 MARS 1891

Froment-commerce. l'hectolitre	21 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	21 34	Veau —	2 —
Méteil —	17 55	Mouton —	2 40
Seigle —	13 80	Porc —	1 60
Orge —	14 59	Poulets la couple	4 —
Avoine —	10 50	Dindonneaux —	14 —
Sarrasin —	— —	Canards —	6 —
Haricots blancs —	30 —	Oies —	11 —
Haricots rouges —	28 —	Beurre le kilog.	2 70
Fèves —	— —	Œufs la douzaine	0 75
Noix —	17 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	65 —
Châtaignes —	— —	Luzerne —	65 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille —	30 —
Son —	16 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	12 —	Chanvre 1re qualité les 52 kilog. 500	39 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	61 —	id. 2e —	37 —
Pain 1re qual., le kil.	— —	id. 3e —	35 —
id. 2e id. 0 f. 36 66	— —	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 --
id. 3e id. 0 f. 35	— —	Charbon de terre —	4 50

Cours des Vins

Rouges.

Souzay et environs	la barrique	150 à 200
Champigny	—	150 à 200
Varrains	—	150 à 200
Bourgueil	—	160 à 200
Restigné	—	150 à 200
Chinon	—	130 à 150

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	—	135 à 140
Saint-Léger et environs	—	120 à 130
Varrains et environs	—	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	115 à 120
La Vienne	—	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique	40 à 45
Cidre de Normandie	—	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	66
Vinaigre de vin	—	24

Cours du froment et de l'avoine en Maine et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers,	de 20 50 à »» »»	de 9 50 à 10 »»
Saumur,	de 20 50 à 21 »»	de 10 50 à »» »»
Cholet,	de 20 50 à »» »»	de »» »» à »» »»
Baugé,	de 20 »» à 20 50	de 9 50 à 10 »»
Segré,	de 20 »» à »» »»	de 10 »» à »» »»
Beaupréau,	de 20 »» à »» »»	de 9 50 à 9 75
Montfaucon,	de 20 »» à »» »»	de 9 50 à 10 »»
Montrevault,	de 20 »» à »» »»	de 9 50 à 10 »»
Chemillé,	de 20 »» à »» »»	de 10 25 à »» »»
Champtoceaux,	de 20 »» à »» »»	de 9 50 à 10 »»
St-Florent-le-Vieil,	de 20 »» à »» »»	de 9 50 à 10 »»
Vihiers,	de 19 50 à 20 »»	de 10 »» à »» »»
Brissac,	de 20 »» à »» »»	de 10 »» à »» »»
Chalonnes,	de 20 »» à »» »»	de 9 75 à »» »»
Doué,	de 20 50 à 21 »»	de 10 »» à 10 50

Nantes, blés d'Algérie, de 22 90 à 23 »» les 100 kilos.
Bons blés français, de 25 50 à 26 »» les 100 kilos.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an.. 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale. . . . . 13 fr.

Sommaire du 28 février 1891 :

La nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au Musée de Cluny (1 grav.), M. Heyvor. — Une moraliste autrichienne, M. Alfred Marchand. — Elie Berthet (1 grav.), M. I.***. — Les beaux jours (1 grav.), M. A. S. — Le rôle des femmes, Mme Necker de Saussure. — Un treuil électrique (1 grav.), M. Perron. — Le château des gendarmes à Dijon (2 grav.), M. H. Chabeuf. — La rentraiture des tapisseries (1 grav.), M. Gerspach. — Les Indiens des Etats-Unis (3 grav.), M. Daniel Bellet. — Le serment, nouvelle (suite et fin), M. Camille Delans.—La science au coin du feu (1 grav.), M. R. Leblanc.

Étude de Me BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES

En l'étude de M BRAC, notaire,

Le SAMEDI 14 Mars 1891, à 1 heure,

Les CLIENTÈLE, MARQUE et ETIQUETTES

De la Maison de Vins POIRIER, du Chapeau, commune de Saint-Lambert.

Sur la mise à prix de 200 fr.

Etude de Me HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ

Le *Dimanche* 15 Mars et le *Dimanche* suivant s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, dans une maison située à la Ferme-Neuve de Lenay, commune de Montreuil-Bellay, il sera procédé, par le ministère de Me HACAULT, notaire à Montreuil, à la vente aux enchères publiques de divers instruments aratoires appartenant à M. Louis JUBLIN, propriétaire à Lenay.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Trois charrettes, trois charrues, une herse, une rateleuse, un coupe-racine, joug et courroie, plusieurs équipages de chevaux, et quantité d'autres instruments aratoires.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

1° FOIN, première qualité ;

2° 300 JAVELLES de sarment de vigne.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (865)

A AFFERMER

UN PRÉ

Entouré de Murs, avec Abreuvoir

Situé à Bagneux

Contenant 77 ares environ.

S'adresser au bureau du journal.

A louer présentement

MAISON AVEC JARDIN

Située au Clos-Bonnet

S'adresser à M. LECLUSE, Saumur, ou à M. BUREAU. (114)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN

UNE MAISON

Occupée par M. Le Blaye

S'adresser à Mlle JAGOT, rue d'Orléans, 76. (178)

A louer présentement

MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1891

MAISON

Propre au Commerce

Rue Verte, n° 8.

S'adresser à Mme veuve FRENZER, 6, rue Bodin. (930)

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

BAZAR

A CÉDER

Au centre de la ville d'Angers

S'adresser à Me GRELAT, notaire.

Vin rouge du pays

NEUF DEGRÉS

Depuis **65 fr.** *la barrique*

DÉGUSTATION

R. MABILEAU ET Cie

Place du Roi-René

SAUMUR

MANUFACTURE

DE

PIANOS & HARMONIUMS

Lépicier et Grolleau

Rue de Montreuil, 119, Paris

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS

12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les **Pianos et Harmoniums** LÉPICIER (pouvant être choisis soit à *Paris*, soit à *Angers*), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés *franco à Saumur par la Maison* LÉPICIER, *et accordés gratuitement pendant deux ans.*

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, sera à Saumur lundi prochain.

Offres et Demandes

On demande DEUX BONNES OUVRIÈRES **couturières en robes.**

S'adresser au bureau du journal.

Une maison de commerce de Saumur demande un **REPRESENTANT** sérieux pour les environs.

S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme désire se placer soit comme *groom* ou *valet de chambre.* Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ÉPICERIE PARISIENNE

Imbert et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Petits pois, 1/2 bte	50. la bte 85	Sardines à l'huile, depuis...	45
— très fins —	85 — 1.50	— sans arrêtes..	85 et 1.40
Haricots verts —	50 — 85	Filets de harengs....	50 et 90
— très fins —	80 — 1.45	Thon mariné.....	75 et 1.40
Asperges entières,	1.30 et 1.75	Maquereaux au naturel	1.20
Cèpes, Macédoines, Tomates, etc.		Royannecs à l'huile..	70

Goûtez : *Le Tapioca granulé de l'Ile Bourbon*, le seul d'origine française et d'importation directe, le ballotin de 250 grammes 0,65.

ÉPICERIE CENTRALE

CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEUX

VINS EN CERCLES & EN BOUTEILLES

Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droit payés.

	Le litre	1/2 barrique	la barrique	hors Saumur franco
VINS ROUGES (droits payés)				
Vins d'Algérie (province d'Oran).....	» 45	45 »	88 »	76 »
— (14 degrés).....	» 50	55 »	105 »	95 »
— (supérieurs vieux).....	» 60	62 »	115 »	105 »
Vins de pays extra.....	» 70	75 »	130 »	120 »
Petites côtes (Bordelais).....	» 80	82 »	155 »	140 »
Fronsac (Bordeaux).....la bouteille	1 »	90 »	170 »	155 »
VINS BLANCS (droits payés)				
Vins d'Anjou.....	» 50	55 »	100 »	90 »
Vins d'Anjou supérieurs.....	» 60	65 »	120 »	110 »
Vins de Vouvray supérieurs.....	» 80	80 »	145 »	135 »
Vins de Graves.....	» 80	80 »	155 »	140 »

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

VIENT DE PARAITRE

Chez MARCHAL & BILLARD, éditeurs, 27, place Dauphine, PARIS

ET SE TROUVE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

La Crise Notariale

ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

DU NOTARIAT MODERNE

Par JULES ROUXEL

1 volume in-18. — Prix : 3 francs 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, *Quai de Limoges*

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES				OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 40	ACTIONS		Nord	1880 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	392 —	Compagnie parisienne du Gaz	523 —
3 0/0 1891	93 3	Banque de France	4348 75	Orléans	1575 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	475 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	408 50
3 0/0 amortissable	95 30	Banque d'Escompte	5 5 —	Ouest	1088 75	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	480 25	Panama 6 0/0 1re série remb à 1,000	27 —
4 1/2 1883	105 10	Comptoir national d'Escompte	640 —	Compagnie parisienne du Gaz	1460 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	467 75	— 6 0/0 2e série — —	27 25
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1280 —	Transatlantique	615 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	421 25	— obligations à lots	— —
Oblig. 1855-60 3 0/0	550 —	Crédit Industriel et Commercial	-- —	Canal de Panama	35 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	475 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	612 —
— 1865 4 0/0	522 5	Crédit Lyonnais	807 50	— Suez	2447 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	420 —	Crédit Mobilier	835 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	423 —	Emprunt russe 1862 5 0/0	— —
— 1871 3 0/0	413 —	Dépôts et Comptes courants	460 —	Autrichien 4 0/0 or	98 95	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444 —	— 1889 4 0/0	99 55
— 1875 4 0/0	535 —	Société Générale	505 —	Dette d'Egypte 6 0/0	496 25	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	442 75	Consolidés 4 0/0 1re série	100 50
— 1876 4 0/0	535 —	Est	931 25	Extérieur 4 0/0	78 45	Nord 3 0/0 r. à 500	446 50	— — 2e —	— —
— 1886 3 0/0	401 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1540 —	Hongrie 4 0/0 or	93 10	Orléans 3 0/0 anc. r à 500	— —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
Bons de liquidation	522 —	Midi	1350 —	Italie 5 0/0	94 60	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	— —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	515 50
				Portugal 4 1/2 1888	441 —				

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné,